

Réponse à une consultation 19.12.2012

Loi sur l'aménagement du territoire: plus de souplesse, moins de centralisation rigide

economiesuisse rejette la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) pour sa bureaucratie excessive, son interventionnisme et les atteintes à la propriété qu'elle entraîne. La Fédération des entreprises suisses s'oppose également à l'initiative pour le paysage, qui sera soumise à votation en cas de refus de la révision. Les défis de l'aménagement du territoire doivent être relevés par des mesures plus conformes à la structure fédéraliste de la Suisse et qui ne font pas obstacle au développement économique.